



QUESTION 71

Evaluation de l'indemnité de contrefaçon de brevet

Annuaire 1980/I, page 62

Q71

Comité Exécutif et Conseil des Présidents de Toronto, 23 - 29 septembre 1979

QUESTION Q71

Evaluation de l'indemnité de contrefaçon de brevet

Résolution

L'AIPPI

ayant pris connaissance, d'une part du Rapport de synthèse sur la question, d'autre part du rapport de la Commission de travail,

décide de poursuivre l'étude de la question dans un colloque qui sera organisé parallèlement au Congrès de Buenos Aires.

* * * * *